



Dompierre sur Mer, le 12 février 2024

## OBJET : PONT DE TASDON

### Lettre ouverte à M. Jean-François FOUNTAINE, Maire de La Rochelle

Monsieur le Maire,

Lors de la réunion publique du Collectif « Tous sur le Pont » du samedi 10/02/2024 à laquelle notre association CAPRES-AUNIS participait, avec près de 150 personnes, une question essentielle s'est posée aux citoyens, affectivement très attachés à ce pont :

- **Faut-il le réparer ?**
- **Faut-il le reconstruire ?**

À cette question, M. le Maire, vous avez déjà répondu au nom de la Ville de La Rochelle, en concertation et conformément semble-t-il avec « l'avis partagé » de l'État, du Département et de la SNCF :

✓ **OUI à la reconstruction.**

Notre association, ayant dans ses objets de donner l'information la plus loyale possible aux citoyens sur les grands projets d'investissement qui les concernent directement, se sent particulièrement concernée par l'information donnée par vos soins.

Permettez-nous de nous interroger sur la perte considérable d'argent public et de temps pour régler un problème qui aurait pu l'être par la seule bonne volonté des élus et autres responsables. Quelle incurie !

Permettez-nous aussi de faire le parallèle avec le dossier du Nouvel Hôpital de La Rochelle où vous aviez considéré que la meilleure solution était une construction nouvelle sur l'ancien site de la foire-exposition. Nous ne partagions pas votre analyse et il s'est avéré qu'il existait effectivement une meilleure solution que celle que vous préconisiez. Nous sommes donc fondés à nous interroger sur la pertinence de votre décision de destruction et de reconstruction du Pont de Tasdon...

**En tout état de cause, les deux options, rénovation et reconstruction, doivent être toutes deux analysées et présentées au choix des citoyens en toute transparence.**

C'est pourquoi, au nom de la participation citoyenne à la vie de la cité, nous vous prions instamment de nous communiquer, par tout moyen à votre convenance, les études comparatives qui ont été réalisées sur ce sujet, dont le **diagnostic du CEREMA** auquel vous avez fait expressément référence. Ainsi, conformément à notre méthode de travail qui exige une juste connaissance des dossiers et des éléments comparatifs, nous prendrons position et nous vous en informerons.

C'est donc bien en notre âme et conscience que nous soutiendrons ce qui nous apparaitra comme la meilleure option.

Vous remerciant de l'attention portée à cette demande et dans l'attente de votre retour,

Nous vous prions d'agrérer, M. le Maire, l'expression de nos sentiments respectueux.

Le Président  
Pierre RIVAUD

La vice-présidente  
Catherine NORMANDIN

 **CAPRES-AUNIS**  
Association écocitoyenne

2, rue du Bois Doré – 17139 Dompierre sur Mer  
Courriel : capres.aunis@gmail.com